

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 17 (1929)

**Heft:** 300

  

**Artikel:** Les femmes dans les universités suisses : (suite et fin)

**Autor:** G.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-259646>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LE Mouvement Féministe

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

**Paraissant à Genève tous les quinze jours le vendredi**

**ABONNEMENTS**  
SUISSE..... Fr 5.—  
ETRANGER... . 8.—  
Le Numéro.... . 0.25

**DIRECTION ET RÉDACTION**  
M<sup>lle</sup> Emilie GOURD, Crêts de Pregny  
Compte de Chèques I. 943

**ADMINISTRATION**  
M<sup>lle</sup> Marie MICOL, 14, r. Micheli-du-Crest

**ANNONCES**  
12 insert. 24 insert.  
La case, Fr. 45.— 80.—  
2 cases, . 80.— 160.—  
La case 1 insertion: 5 Fr.

*Les articles signés n'engagent que leurs auteurs*

Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le second semestre de l'année en cours.

**SOMMAIRE:** Les femmes dans les Universités suisses (*suite et fin*): G. — A relire aujourd'hui: Philippe MONNIER. — De ci, de là... — *In Memoriam*: Mlle Suzanne Domp Martin; Mme Louisa Dunand; Mme Perret-Gross. — La pétition fédérale pour le suffrage féminin. — Association suisse pour le Suffrage féminin. — Alliance nationale de Sociétés féminines suisses. — La II<sup>e</sup> Journée des Femmes vaudoises. — Carnet de la Quinzaine. — *Feuilleton*: Figures de femmes, Harriett Martineau (1802-1876): Jeanne VUILLIOMENET. — *Illustration*: Mme Curie.

## Avis important

Nous rappelons à tous ceux de nos abonnés de Suisse qui n'ont pas encore acquitté le montant de leur abonnement pour 1929, qu'ils peuvent le faire encore pendant la prochaine quinzaine à notre compte de chèques postaux N° I. 943, et cela dans tous les bureaux de poste. Nous les prions instamment d'utiliser ce mode de paiement, qui est le plus pratique pour eux comme pour nous. (Prix de l'abonnement pour une année 5 fr. Prix de revient de l'abonnement pour une année: 6 fr.)

Nous saisissons cette occasion pour remercier très vivement tous ceux — et ils sont nombreux — qui ont bien voulu, en réglant le montant de leur abonnement, se souvenir de cette différence entre le prix de revient et le prix officiel, ainsi que ceux qui ont pensé à joindre à leur versement les 5 centimes de taxe que nous coûte celui-ci.

Pour nos abonnés de l'étranger, le meilleur mode de paiement est le mandat-poste international. (Prix de l'abonnement: 8 fr. argent suisse.)

**LE MOUVEMENT FÉMINISTE.**

## Les femmes dans les Universités suisses

(*Suite et fin.*)<sup>1</sup>

L'Université de Lausanne ne fut fondée qu'en 1890, mais l'Académie qui l'avait précédée ne fut pas du tout fermée hermétiquement aux femmes, qui d'ailleurs possédaient dans la place un ardent défenseur, en la personne de Charles Secrétan. Dès 1886, les autorités vaudoises ont reconnu le principe de l'admission des femmes aux écoles supérieures, et si les étudiantes étrangères ont été d'abord les seules à profiter de cette mesure libérale, il faut en rendre avant tout responsable l'opinion d'une société bien pensante et traditionaliste, et une certaine indifférence à l'égard des carrières libérales féminines.

Les Vaudoises, cependant, comme le rappelle avec à-propos M<sup>lle</sup> Suzanne Meylan, auteur de ce chapitre dans le beau volume que nous analysons, avaient un goût vif pour les lettres: la renommée des salons lausannois du XVIII<sup>e</sup> siècle est là pour le prouver, puisque c'est dans ce milieu distingué et cul-

<sup>1</sup> Voir le précédent numéro du *Mouvement*.



*Cliché de la « Femme polonaise ».*

M<sup>me</sup> CURIE

à l'occasion du 30<sup>e</sup> anniversaire de la découverte du Radium  
(Noël 1898)

tivé que Suzanne Curchod, la future M<sup>me</sup> Necker, débuta dans le monde. Mais ce n'est guère qu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, sous l'impulsion de Vinet, que l'idée d'un enseignement secondaire public pour les jeunes filles fut lancée, et encore rencontra-t-elle beaucoup d'opposition. Toutefois, lorsque, en 1859, Clémence Royer, cette admirable protagoniste de l'intellectualisme féminin le plus audacieux, offrit aux femmes de Lausanne un cours de philosophie, elle trouva un auditoire pour l'écouter et des amies pour l'encourager. La place nous manque pour évoquer ici, comme il le faudrait, à propos des étudiantes à l'Académie, cette physionomie de femme d'avant-garde, qui consacra six années de sa jeunesse à des études philosophiques et scientifiques ardues, faisant chaque jour à pied le long trajet entre la ferme solitaire de la région de La Vaux, où elle habitait, et les bâtiments académiques de la Cité: rappelons d'ailleurs qu'une collaboratrice du *Mouvement*, M<sup>lle</sup> Evard, nous en a donné ici même une étude très attachante<sup>2</sup>. Mais l'exemple de Clémence Royer ne fut guère suivi. Il faut, en effet, attendre l'année 1875 pour trouver la première immatriculation à la Faculté de pharmacie, demande acceptée à titre *exceptionnel*, les jeunes Lausannoises se bornant à suivre des cours en auditrices amateurs. Dix ans plus tard, une seconde demande du même ordre déclancha l'admission des « élèves du sexe », sous condition d'un examen spécial d'admission. De 1886 à 1890 (date, rappelons-le, de la fondation de l'Université), une dizaine de jeunes filles, des étrangères pour la plupart, bénéficièrent de cette décision. Mais il faut noter, en revanche, que ces deux premières demandes d'admission dont nous venons de parler avaient été présentées par des Suisses.

La fondation et le développement de l'Université coïncidèrent avec l'augmentation croissante du nombre des étudiantes. Alors qu'au début, celles-ci ne représentaient que le 2 % (avec une proportion très considérable d'étrangères), on compte actuellement que 150 élèves suisses, sur un total de 700 étudiantes, sont sorties des diverses Facultés. Comme à Genève, l'insuffisance des études secondaires, et la difficulté d'affronter le baccalauréat sans autre préparation qu'un travail personnel, ont longtemps barré l'accès des Facultés vaudoises aux jeunes filles. En 1895, ce fut un événement que d'en voir une se présenter aux examens du baccalauréat ès lettres et le subir avec succès ! Bientôt après, et grâce aux efforts du directeur de l'Ecole du Commerce de Lausanne, une Section fut fondée qui conduisait aux études universitaires, et le diplôme de cette Section était reconnu successivement par toutes les Facultés. Mais n'en concluez pas qu'un grand nombre d'étudiantes vaudoises profitèrent de cette situation: au contraire, il a fallu beaucoup de temps pour que l'idée des études féminines universitaires soit admise par l'opinion publique, d'autant plus qu'étant coûteuses, ces études ne pouvaient être le fait que d'une minorité. Aussi, les premières étudiantes se sentirent-elles longtemps étrangères dans les milieux universitaires, et l'on ne peut pas dire que leurs camarades masculins leur en aient facilité l'acclimatation !

Mais ceci est de l'histoire ancienne. Actuellement, droit de cité est acquis aux étudiantes. Seule, la Faculté de théologie n'enregistre aucune étudiante, l'idée du pastorat féminin n'ayant pas encore été admise par la mentalité vaudoise, bien que l'expérience en ait été faite avec succès par la Faculté libre de théologie, où la première étudiante, suivie par plusieurs autres, est entrée dès 1917. La Faculté de droit a d'abord compté des étudiantes étrangères, puis un petit nombre de Suissesses, et les deux premières avocates ayant fait leurs études complètes à cette Faculté sont inscrites au barreau vaudois. L'Ecole des Sciences sociales et celle des Hautes Etudes commerciales, dont l'enseignement est actuellement organisé séparément de celui de la Faculté de Droit, ne comptent qu'un petit nombre d'étudiantes, la licence ès sciences sociales ne conduisant à aucune carrière déterminée, et la licence ès sciences commerciales n'assurant pas à la femme une situation en rapport avec les sacrifices nécessités par ces études.

C'est naturellement la Faculté de médecine, qui dépasse de beaucoup toutes les autres comme fréquentation féminine: elle a délivré des diplômes à 333 femmes docteurs, mais dont 16

seulement étaient suisses. 25 femmes médecins et 3 femmes dentistes sont actuellement autorisées à pratiquer dans le canton; beaucoup d'étudiantes ont travaillé avec succès comme assistantes, comme internes, voire même comme chefs de clinique; et la première femme docteur de la Faculté de Lausanne a attaché son nom à la lutte contre la tuberculose. On peut dire ainsi que la femme médecin n'est plus discutée nulle part dans le canton, que ce soit à la ville ou à la campagne.

La Faculté des Lettres a compté des étudiantes des son ouverture, soit 3 sur 16 étudiants réguliers. Ce nombre a constamment augmenté, mais avec une si forte proportion d'étrangères que le mot d'« invasion » fut même prononcé ! Depuis la guerre, l'effectif total de la Faculté a été réduit de moitié. Longtemps considérées comme un apanage masculin, les lettres anciennes ne laissent pas maintenant que d'être cultivées aussi par des femmes: 142 licences et deux doctorats, soit le 10 % de la totalité, délivrés de 1890 à ce jour, le prouvent. Mais toutes ces licenciées trouvent difficilement un débouché à leurs études, le brevet cantonal délivré par la Section pédagogique du gymnase leur créant une forte concurrence. Quelques-unes ont obtenu des postes à l'étranger, à Pékin par exemple; une des deux femmes ayant obtenu le doctorat ès lettres lausannoises professe à l'Université de Berkeley (Californie)<sup>1</sup>. L'enseignement libre est aussi un champ d'activité intéressant pour toutes ces femmes diplômées.

Il en est de même pour les graduées de la Faculté des sciences. Celle-ci a déjà admis des étudiantes du temps du régime académique, et leur nombre se maintient actuellement à 20, soit le 15 % de l'effectif total. 17 licences ès sciences naturelles, physiques ou mathématiques ont été décernées à des femmes, ainsi que 16 doctorats. Des postes d'assistantes temporaires à la Faculté leur sont fréquemment confiés; mais en revanche, elles ont de la peine à obtenir des postes dans des établissements industriels ou scientifiques. Ajoutons que 8 étudiantes sont sorties avec le diplôme de l'Ecole d'ingénieurs, qui ne fait aucune difficulté pour admettre des femmes. Quant aux études pharmaceutiques, elles ont conquis avec une rapidité surprenante la faveur du public féminin, puisque 35 étudiantes ont passé à ce jour l'examen professionnel fédéral, et que 9 pharmaciennes sont établies dans le canton de Vaud.

\* \* \*

Malgré son titre d'Université, il manque à la Haute Ecole neuchâteloise la Faculté qui la compléterait, et qui est de plus celle qui, ailleurs, a, dès sa fondation, attiré le plus grand nombre de femmes étudiantes: la Faculté de médecine. D'autre part, la Faculté des lettres de Neuchâtel a été depuis longtemps fréquentée par les femmes, leur immatriculation étant bien antérieure de plusieurs années à la transformation de l'Académie en Université, en 1909. C'est en 1878, en effet, que la première auditrice fut admise à suivre des cours; mais cette audace fut sévèrement jugée, si bien que, durant les premières semaines, le recteur dut prendre cette intruse sous son égide pour traverser les couloirs ! Cet exemple inquiétant fut cependant suivi petit à petit; la création en 1894 d'un séminaire de français moderne attira à l'Académie un élément nouveau, soit des jeunes Suisses allemandes, dont l'une se fit même inscrire comme étudiante régulière, ce qui obligea les autorités à modifier les dispositions relatives aux immatriculations. Mais bien que le titre d'étudiante fût dès lors régulièrement admis, il fallut encore attendre la création d'une licence pour l'enseignement littéraire qui devait, dès 1901, donner un essor nouveau aux études universitaires féminines. La première étudiante qui obtenait ce grade, en 1902, remportait un brillant succès, et, continuant ses travaux, a publié en 1914 un important ouvrage, qui lui valut le titre de docteur ès lettres<sup>2</sup>. Plusieurs émules, soit suivirent ses traces comme licenciées, soit la précédèrent comme docteur ès lettres, — et furent aussi des féministes militantes, le choix du sujet de la thèse de l'une d'elles: *Les idées féministes de Christine de Pisan*, l'a bien prouvé.<sup>3</sup>

<sup>1</sup> Notre collaboratrice, M<sup>lle</sup> Jacqueline de La Harpe. (*Réd.*)

<sup>2</sup> Et c'est encore une de nos collaboratrices, M<sup>lle</sup> Marguerite Evard. (*Réd.*)

<sup>3</sup> M<sup>lle</sup> Rose Rigaud, qui a aussi collaboré activement à notre journal. (*Réd.*)

<sup>1</sup> Voir le *Mouvement*, Nos 261, 263 et 264.

Au contraire de la Faculté des lettres, la Faculté des sciences n'attira pas dès l'abord les étudiantes. Ce n'est qu'en 1909, en effet, que quelques étudiantes étrangères commencèrent à fréquenter les laboratoires, et les premières thèses présentées ont également pour auteurs des étrangères. Nous n'y trouvons une Neuchâteloise qu'en 1914. La plupart d'ailleurs ne font que débiter à Neuchâtel, et vont poursuivre dans d'autres Universités leurs études scientifiques ou médicales.

C'est plus tard encore, en 1916, que s'inscrivit à la Faculté de droit la première étudiante, une Neuchâteloise, qui y fit de brillantes études terminées par l'obtention de la licence en droit. 8 candidates ont suivi depuis lors son exemple. La Section commerciale inaugurée en 1910 attira aussitôt un assez grand nombre d'étudiantes, presque toutes des diplômées de l'Ecole de commerce. Cette Section commerciale délivre des licences ès sciences politiques et administratives, ès sciences sociales, et une licence pour l'enseignement commercial. Deux femmes ont obtenu chacune une de ces licences au cours de ces dernières années. Enfin, comme ailleurs en Suisse, la Faculté de théologie neuchâteloise n'est que peu fréquentée par les femmes: deux étudiantes seulement y ont été inscrites.

M<sup>lle</sup> Madeleine Guye, à l'intéressante étude de laquelle nous avons emprunté les renseignements qui précèdent sur Neuchâtel, constate un peu mélancoliquement, en terminant, que, de toutes celles de ses concitoyennes, qui ont fait des études universitaires, il en est peu qui puissent exercer librement la profession choisie par elles, et par cela même avoir l'influence sociale que leur préparation pouvait leur faire espérer. Pour elles, comme pour d'autres, la concurrence est forte, et si les premières diplômées de la Faculté des lettres ont été nommées à des postes intéressants d'enseignement secondaire dans le canton, beaucoup d'autres se sont vu préférer des collègues masculins, et ont dû chercher ailleurs, souvent à l'étranger, des places qui ne leur permettent pas toujours de donner toute leur mesure. Les chimistes et les avocates neuchâteloises d'ailleurs ne sont entrées aussi que peu nombreuses dans la pratique de la carrière; il est vrai que plusieurs ont résolu l'expérience d'une autre façon... en se mariant.

\* \* \*

Et pour finir, l'Université catholique de Fribourg.

Bien que fondée en 1889 seulement, cette Université se rattache à une tradition de plus de trois siècles, puisqu'il est question d'une Haute Ecole catholique à Fribourg dès le XVI<sup>e</sup> siècle. Le fait qu'il s'agit ici d'une ville bilingue a certainement facilité le développement des études supérieures, mais, en revanche, les statistiques démontrent que les jeunes Fribourgeoises ont attendu fort longtemps avant de se consacrer à des

études supérieures. Il est certain que la mentalité traditionaliste de leur milieu ne les y encourageait pas, toute velléité de nouveauté étant fort mal accueillie. Cependant, dès 1514, une école primaire de filles créée à Fribourg figure parmi les plus anciennes de la Suisse, et plus tard les couvents furent des pourvoyeurs d'instruction pour les jeunes filles, en ouvrant des écoles libres. La première école secondaire, comprenant aussi une école normale pour institutrices, fut fondée en 1848, mais cet enseignement fut bientôt jugé trop livresque pour celles qui se destinaient à devenir des femmes d'intérieur et des ménagères, si bien que le programme fut refondu, modifié, et qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, il était encore nécessaire de prêcher la valeur de l'instruction et de montrer comment une femme absorbée dans des préoccupations terre à terre ne peut créer qu'une humanité sans idéal.

Tout ceci fait aisément comprendre que l'admission des étudiantes à l'Université ne fut pas chose aisée. Des auditrices furent cependant admises à suivre les cours, dès la date de sa fondation (1889), mais l'opinion publique les jugea sévèrement. Ce fut plutôt la création de deux Instituts: l'Institut des Hautes Etudes, et l'Institut de Sainte-Croix, où des professeurs de l'Université ne dédaignèrent pas de venir donner des cours, qui contribua à faire naître chez les femmes le désir d'une culture intellectuelle supérieure: quelques intrépides se décidèrent à passer le Rubicon, et le premier pas étant ainsi fait, l'on en vint à mieux comprendre que le développement intellectuel de la femme ne nuisait en rien à sa dignité.

L'étude de M<sup>lle</sup> Blanche Sartorius sur les femmes à l'Université de Fribourg nous permet de faire les mêmes observations que dans les études précédemment analysées sur d'autres Universités: ce sont presque toujours des étrangères qui s'inscrivent les premières, et les Suisses ne viennent que lentement après (à Fribourg en 1907). Et à Fribourg aussi, ce sont les Facultés des lettres et des sciences qui ont d'abord la préférence, la Faculté de droit n'étant abordée que plus tard. On comptait à Fribourg, durant le semestre 1927-28, 50 étudiantes, dont 32 de nationalité suisse, sur 622 étudiants. Les examens officiels qui leur sont ouverts sont: la licence inférieure (qui permet d'enseigner dans les quatre premières classes du collège), la licence supérieure (qui confère le droit de professer au lycée, au collège et au gymnase), le doctorat, et enfin un examen d'habilitation préparatoire à l'agrégation. Jusqu'à présent aucune femme n'a subi ce dernier examen.

On le voit, et malgré les carrières auxquelles donnent actuellement accès les diplômes délivrés par les trois Facultés des lettres, des sciences et de droit, le nombre des jeunes Fribourgeoises inscrites comme étudiantes est encore très restreint,

## Portraits de femmes

### [[[ Harriet Martineau (1802-1876)

Cette femme écrivain, fameuse à l'époque victorienne, vient d'être rappelée au souvenir des lecteurs anglais par la biographie que publie Miss Theodora Bosanquet<sup>1</sup>. Son livre porte en sous-titre: *Un essai de compréhension*; mais, à en croire quelques lignes parues dans le journal *Time and Tide*, Miss Bosanquet n'aurait pas toujours et pas complètement compris Harriet Martineau! Elle en trace assurément un portrait vivant et inoubliable, mais elle ne lui pardonne rien.

Harriet Martineau est née à Norwich, en 1802, d'une famille descendant de huguenots français réfugiés en Angleterre pour sauvegarder leur foi. Son père tenait une boutique où l'on pouvait acheter les étoffes à la mode, le bombasin, ou la sainte mousseline chère à nos aïeules. De toute évidence, sa femme était l'homme de la famille. Mrs. Martineau avait du goût pour les livres et savait par cœur les poèmes de Burns. Intelligente et énergique, elle régnait despotiquement sur tout son entourage. Sa fille Harriet, débile nerveuse, sensitive, en avait une peur horrible. Quand sa mère hantait ses rêves, ils tournaient au cauchemar.

La petite Harriett était une enfant peu aimable, obstinée et tou-

jours grognon. Ses frères la taquinaient, sa mère l'opprimait, son père, trop inexistant ne lui était d'aucun appui. Elle se réfugia alors dans un monde créé de toutes pièces par sa jeune imagination, un lieu céleste, fleuri de crocus bleus et jaunes, où une divinité bienveillante la consolait, par sa douceur, des rigueurs maternelles. De sa place à l'église, l'enfant malheureuse fixait ardemment les vitraux sans l'attente des beaux anges qui l'enlèveraient au ciel sous les yeux étonnés et admiratifs des fidèles. Les anges tardant à venir, la pauvre petite songea à d'autres moyens d'échapper à une vie familiale qu'elle jugeait insupportable. Le suicide la tenta et elle raconta plus tard que, seule, l'arrivée d'une domestique l'empêcha un jour de se planter un couteau dans la gorge. Le projet de s'enfuir déguisée en paysanne l'occupa aussi quelque temps.

Cette Harriet, laide, peu aimable et peu aimée, était naturellement follement jalouse et toute manifestation affectueuse adressée aux autres la mettait en rage. Toute jeune encore, elle devint sourde, ce qui contribua à la rendre peu sociable. Sa vive intelligence se révéla très tôt. Et aussi un besoin de prendre en mains sa propre direction morale. Agée de moins de quatre ans, elle notait gravement sur un petit carnet les injonctions de sa bonne: *D'abord le devoir, ensuite le plaisir... Ne jamais pleurer pour des riens...* etc. A sept ans, elle lut Milton. Le *Paradis perdu* l'enchantait; elle en apprit par cœur de longs passages. Elle s'endormait le soir en les répétant, elle se retrouvait au matin toute impressionnée par les descriptions célestes. Son goût pour Milton l'amena à lire d'autres poètes; sa terrible mère l'encouragea dans ses lectures, et mit à

<sup>1</sup> THEODORA BOSANQUET: *Harriet Martineau: An essay in comprehension*, Etchells & Macdonald, London. (\$ 15).

en comparaison de celui des autres Universités suisses. Une des causes en est sans doute la difficulté de trouver, dans un canton surtout agricole, des situations correspondant aux études faites et aux grades obtenus — sans compter que ces situations sont déjà encombrées par les hommes. En outre, les écoles ménagères, commerciales, professionnelles, etc., créées par l'Etat spécialement pour les femmes, et qui toutes préparent à un gagne-pain, contribuent à drainer une bonne partie de celles qu'auraient pu tenter des études universitaires. Celles-ci restent l'apanage d'une minorité, et non la règle commune.

\* \* \*

Faut-il le regretter ? Dans notre époque de spécialisation souvent extrême, on nous répondra que non, et qu'il est bien préférable que ne se consacrent aux hautes études que celles qui en ont vraiment le goût et la vocation. Et de plus, la constatation attristante que nous venons de faire au travers des pages qui précèdent, que, bien souvent, un grade universitaire ne nourrit pas celle qui l'a obtenu, et qui doit chercher ailleurs un autre emploi de ses dons intellectuels, développés parfois au prix de sacrifice de santé et d'argent — cette constatation pourrait pousser quelques-unes à tourner résolument le dos à la préparation professionnelle à des carrières libérales. *Primum vivere...*

Nous estimons pour notre part que c'est une toute autre conclusion qu'impose le beau livre des femmes universitaires suisses. Que nous soyons en pleine période de transition au point de vue économique, cela est certain. Mais tout notre effort doit tendre à en sortir, à obtenir l'accès pour des femmes supérieurement préparées à des carrières encore barrées par des préjugés, des coutumes, ou des règlements désuets. De façon que ces hautes études ne restent pas le privilège d'une minorité fortunée, qui peut seule s'offrir le luxe passionnant de travaux scientifiques désintéressés, mais que ces travaux, ces recherches, ces méthodes de travail sévères et fécondes; ces joies profondes, et que rien au monde ne peut égaler, de la création intellectuelle, de la connaissance et de la spéculation des hautes valeurs de l'esprit — que toutes ces joies-là soient aussi accessibles, sans inquiétudes pour l'avenir, à celles qui, marchant sur les traces des pionnières de 1870, sont prêtes à en goûter l'austère et enrichissante saveur.<sup>1</sup> G.

<sup>1</sup> Il y aurait eu, au point de vue strictement féministe, bien des conclusions encore à tirer de ces études. La place nous manquant malheureusement, nous les remettons aux réflexions de nos lecteurs.

sa disposition tous les meilleurs auteurs anglais. Très certainement en avance sur son temps, Mrs. Martineau voulut pour ses filles une éducation aussi soignée que celle de ses fils. Elle leur donna les meilleurs maîtres et veilla à ce qu'elles apprennent bien le français, la connaissance de cette langue étant alors le signe évident d'une culture raffinée. Harriet apprit aussi le latin et si bien qu'elle put le lire toute sa vie avec agrément et qu'il lui arriva même de versifier dans la langue d'Horace.

Le caractère de la jeune fille ne s'améliorait pas avec les années. Elle était à la fois timide et intraitable, empruntée et violente. Sa seule affection était pour son frère James, qui faisait des études de théologie. Tous deux s'écrivaient de longues lettres, et ce fut James qui, pour distraire sa sœur, lui suggéra l'idée d'écrire des articles pour la revue unitarienne *The Monthly Repository*. Pourquoi n'écrirait-elle pas sur le sujet qui la préoccupait alors, à savoir les femmes écrivains religieux ? Harriet envoya son premier article, signé *Discipulus*, qui fut suffisamment apprécié pour que son frère aîné résumât l'opinion de la famille en ces termes : « Laisse à d'autres le soin de coudre et de tricoter. »

De vingt à vingt-sept ans, la jeune fille connut des heures tragiques. Son fiancé devint fou et mourut bientôt après dans un asile d'aliénés. Et Mr. Martineau mourut, complètement ruiné. Devenue sourde sans espoir de guérison, plus triste et plus insociable que jamais, Harriet résolut de demander des ressources à sa plume. L'éditeur Fox l'y encouragea, mais à condition qu'elle s'établisse à Londres. Mrs. Martineau y opposa son veto : « Il serait choquant,

Dieu sait si l'heure angoissante que nous vivons aurait besoin de femmes ! Si c'est par la femme qu'au jardin d'Eden l'humanité fut perdue, je crois que seulement les femmes pourraient aujourd'hui la sauver. Elles sont meilleures que nous, plus près que nous des lois éternelles que nous avons méconnues, moins fatiguées, plus neuves, plus intactes. Leur ère est arrivée.

PHILIPPE MONNIER

## De-ci, De-là...

### Le film des Amies de la Jeune Fille.

Parmi les différentes manifestations des Amies de la Jeune Fille à la Saffa, il faut citer le film : *Il était trois jeunes filles*, sur un scénario de M<sup>lle</sup> Madeleine Hahn, présidente vaudoise, et dont la réalisation cinématographique est due à M. Jean Brocher (Genève). Ce film est utilisé actuellement comme moyen de propagande pour l'œuvre que les Amies poursuivent, et vient de passer une dizaine de fois, durant le mois de janvier, dans différents quartiers de Genève, ainsi que dans quelques villages avoisinants. Il va continuer sa tournée dans les cantons de Neuchâtel et de Vaud, et en Suisse alémanique, où nous lui souhaitons un succès aussi grand qu'à Genève.

L'histoire est prise sur le vif et débute par un beau dimanche dans un village du canton de Vaud : la journée de réception des catéchumènes ; deux d'entre elles partent ensuite pour travailler en Suisse allemande. L'une, gaie et jolie, mais avertie par une mère prévoyante, risque une vilaine aventure dans une gare. Elle y échappe grâce à la vigilance d'une agente des Amies, qui la prend sous sa protection. En arrivant à Zurich, la jeune fille se souvient de son expérience et finit par élire domicile dans un des homes des Amies, et par accepter les conseils amicaux de sa directrice dans plusieurs circonstances. La deuxième jeune fille, une camarade du même village, se laisse détourner de ses projets en cours de route et suit les conseils d'un ami peu scrupuleux qui la prie de se fixer dans la même ville que lui. Seule, faible, mal avertie, elle se laisse entraîner par son goût du plaisir et portera toute sa vie le fardeau d'une faute commise par insouciance. La troisième se trouve mêlée à la vie de la première à l'heure où elle va glisser sur une mauvaise pente ; mais elle est arrêtée au bon moment. La directrice d'un Bureau de placement des Amies, qui la voit malade en arrivant à la recherche d'un emploi, la fait soigner avant de lui procurer la place qu'elle cherche ; une fois guérie physiquement et

dit-elle, de voir une jeune personne quitter sa mère dans un autre but que d'être gouvernante dans une famille. » La pauvre Harriet se vit donc condamnée à aider à la cuisine et au ménage, et à confectionner des sacs de satin et de rubans pour une vente de charité problématique. Elle obéit pendant la journée et la nuit écrivit à la chandelle.

Elle allait avoir vingt-huit ans quand elle lut dans un journal que l'Association unitarienne britannique et étrangère ouvrait un concours à la fois littéraire et religieux. Il s'agissait de trois prix offerts aux trois meilleurs essais sur la façon la plus efficace de convertir à la foi unitaire les catholiques, les juifs et les mahométans. (Les unitaires, comme on le sait, ne reconnaissent qu'une seule personne en Dieu.) Harriet résolut de tenter ce triple essai, et envoya l'un après l'autre ses trois manuscrits, recopiés par trois personnes différentes et sous trois signatures différentes, et remporta les trois prix ! Encouragée par ce succès, elle entreprit d'expliquer au peuple les lois de l'économie politique. Elle combattit l'erreur des ouvriers qui rendaient les machines nouvellement introduites responsables de leur chômage et qui les détruisaient toutes les fois qu'ils le pouvaient. D'autre part, les familles ouvrières lui paraissaient être trop nombreuses, trop riches en enfants que la pauvreté les empêchait de bien élever. Les doctrines de Malthus et d'autres trouvèrent dès lors en elle une disciple fervente. Une de ses idées, bizarre à vrai dire, c'est que les travailleurs se réconcilieraient avec leur sort et ne réclameraient plus d'augmentation de salaire lorsqu'ils comprendront, aidés en cela par Miss Martineau, — que